

Non encore confirmées officiellement, les fermetures programmées de la DIRCOFI Centre et de la délégation Centre (Orléans) se précisent à quelques jours du CTR Comité Technique de Réseau du 18 novembre prochain. Voilà les premiers cadeaux de fin d'année de la DG aux agents des Finances Publiques qui arrivent...

Environ 80 emplois sont concernés : une dizaine pour la délégation et un peu moins de 70 pour la DIRCOFI Centre. Ce sont les premières annonces liées à des restructurations de Dircofi, restructurations qui se confirmeront et s'amplifieront en 2016 et 2017.

Les services de la "défunte" DIRCOFI Centre se répartiront entre la DIRCOFI Ouest Bretagne Pays de Loire et la DIRCOFI Rhône Alpes Bourgogne qui verront donc leurs territoires géographiques s'étendre considérablement.

Par voie de conséquences, d'autres projets "structurants" sont en cours...comme le rattachement de l'ensemble de la région Normandie à la DIRCOFI Nord. Actuellement seule la Haute-Normandie était rattachée à la DIRCOFI Nord. Les collègues de Basse-Normandie dépendant pour l'heure de la DIRCOFI Ouest, auront donc leur siège administratif à Lille au moins en ce qui concerne le contrôle fiscal.

Et c'est sans compter les rattachements des BCR aux DIRCOFI, l'adossement des pôles de programmation au BEP et la prise en charge directe par la DIRCOFI des BDV des petites directions.

Dans ce contexte de profonds et rapides changements de structures, de suppressions d'emplois, de réforme territoriale et de remise en cause brutale des règles de gestion, quid de l'information des agents sur leur avenir, sur leur emploi (mission, résidence, régime indemnitaire)...

Pour illustration, les agents des services de direction de la DIRCOFI Centre (une petite trentaine environ) ont été informés "brutalement" la première semaine de novembre que leur service serait à terme supprimé. Ils auront quelques mois de répit mais devront partir avant 2018. Sans discussions ni concertations ni dialogue social.

Dans le même temps, l'objectif des 55 000 contrôles fiscaux annuels (garantie parlementaire d'une partie des emplois de la DGFIP) pourrait "tomber"...sous la pression de Bercy. Longtemps espérée jamais obtenue, cette décision de lever ce nombre minimum de contrôles fiscaux, serait une porte ouverte à de nouvelles suppressions massives d'emplois et tout particulièrement cette fois dans le "sanctuaire" du Contrôle Fiscal.

Pour peser dans le débat et empêcher ces choix destructeurs de la DGFIP de ses emplois et de ses missions, soyons tous et toutes en grève le 18 novembre 2015, jour du CTR emplois à la DGFIP !

Public: [Contrôle fiscal](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
